

**Communiqué de presse**

Berne, le 21 mars 2025

Victoire pour les PME: baisse des taux des crédits Covid enfin concrétisée

L'Union suisse des arts et métiers usam salue la décision du Conseil fédéral de réduire les taux d'intérêt des crédits Covid à 0,25% pour les montants jusqu'à 500'000 francs et à 0,75% pour les montants supérieurs. Cette adaptation, attendue depuis longtemps, au taux directeur actuel de la BNS apporte un allègement urgent et nécessaire aux PME.

L'usam avait à plusieurs reprises exigé que les taux d'intérêt sur les crédits Covid ne puissent pas dépasser le taux directeur de la Banque nationale suisse (BNS). À l'origine, les banques s'étaient engagées à ne pas réaliser de marges sur ces crédits. Une réduction à 0,25% respectivement 0,75% n'est donc pas seulement cohérente, mais aussi justifiée. La décision du Conseil fédéral garantit que les PME ne soient pas inutilement accablées et que les établissements de crédit ne réalisent pas de bénéfices indus aux dépens des entreprises.

L'usam continue de réclamer une pratique de consultation transparente et équitable: à l'avenir, les entreprises concernées ainsi que les associations économiques devront être intégrées au processus annuel de révision des taux d'intérêt.

Renseignements complémentaires**Fabio Regazzi**, président, portable 079 253 12 74**Urs Furrer**, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.